

EN DATE DU 27 MAI 2026

Décision numéro : 185.2026.05
Thème : ODYSSUD SPECTACLES

Publication sur le site internet de la Ville : 28 MAI 2026 Transmission en Préfecture : 28 MAI 2026	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--	---

OBJET : ADOPTION DES TARIFS DES SERVICES AUX PUBLICS POUR LA SAISON 2026/2027 D'ODYSSUD SPECTACLES : APPROBATION DE LA PROCÉDURE DE VENTE ET DES TARIFS DE LA BILLETTERIE, DES PROCÉDURES SPÉCIFIQUES, DE LA PROGRAMMATION PRÉVISIONNELLE ET DES TARIFS CORRESPONDANTS, DU SOUTIEN À LA CRÉATION ET DES TARIFS ET PROCÉDURES DES SERVICES ANNEXES

Il convient de définir et de préciser pour la saison 2026/2027 d'Odysud Spectacles ainsi qu'il suit :

- la procédure de vente de la billetterie et les tarifs (A),
- les procédures spécifiques (B),
- la programmation prévisionnelle et les tarifs correspondants (C),
- le soutien à la création (D),
- les tarifs et procédures des services annexes (E).

Tous les tarifs indiqués ci-dessous pour les paragraphes A, B, C et D sont définis toutes taxes comprises (TTC), soumis à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et exprimés en euros. Ils sont valables pour la saison 2026/2027, soit du 29 mai 2026 au 10 juin 2027.

Les tarifs des services annexes (E) ci-dessous sont définis hors taxes (HT), soumis à la TVA et exprimés en euros. Ils sont valables pour les locations et mises à disposition à compter du 1^{er} septembre 2026 et jusqu'au 31 août 2027.

A/ PROCÉDURE DE VENTE ET TARIFS DE LA BILLETTERIE POUR LA SAISON 2026/2027

1/ Déroulement chronologique de la vente :

La vente de la billetterie est ouverte par internet, au guichet, par téléphone et par correspondance, dans la mesure des places disponibles :

- à partir du 16 juin 2026 à 13h00 pour les Blagnacais et les détenteurs de la Carte Odysud 2026/2027 ;
- à partir du 18 juin 2026 à 13h00 pour les autres usagers.

Pour des raisons spécifiques, les dates d'ouverture de la vente de la billetterie pourront être modifiées.

2/ Liste des différents tarifs :

Spectacle ou Code TARIF	TARIFS 2025/2026 (€)					Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)				
	Plein tarif	Tarif réduit /	Groupes *	Moins de 28 ans /	Moins de 11 ans		Plein tarif	Tarif réduit /	Groupes *	Moins de 28 ans /	Moins de 11 ans
		Carte Odysud*		Demandeurs d'emploi				Carte Odysud*		Demandeurs d'emploi*	
A	11	9	9	9	6,5	16/06/2026	11	9	9	9	6,5
B	20	17	15	12	10	16/06/2026	20	17	15	12	10
C	30	25	23	18	15	16/06/2026	30	25	23	18	15
D	39	33	31	23	20	16/06/2026	39	33	31	23	20

* « Tarif réduit / Carte Odysud » : tarif bénéficiant aux titulaires de la Carte Odysud 2026/2027.

Tarif « Groupes » : tarif pour l'achat groupé d'au moins 10 places pour une même représentation (une gratuité est accordée à un accompagnateur par tranche de 10 places).

Tarifs « Moins de 28 ans », « Demandeurs d'emploi » et « Moins de 11 ans » : sur présentation d'un justificatif. Tout spectateur se présentant muni de ce type de billet devra justifier son droit à réduction. Dans le cas contraire, il devra s'acquitter de la différence.

Tarifs A « scolaire » et conditions d'application :

Spectacle ou Code TARIF	TARIFS 2025/2026 (€)		Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)	
	Crèches / Maternelles / Élémentaires	Collèges / Lycées		Crèches / Maternelles / Élémentaires	Collèges / Lycées
A	6,50	9	16/06/2026	6,50	9
B	6,50	9	16/06/2026	6,50	9
C	6,50	9	16/06/2026	6,50	9
Spectacle « Spectrum »	/	/	16/06/2026	9	9
Spectacle « TRAXXx »	/	/	16/06/2026	7	7
Spectacle « Quand j'étais petite je voterai »	/	/	16/06/2026	7	7
Spectacle « Traversée »	/	/	16/06/2026	7	7

Les tarifs A « scolaire » sont applicables exclusivement pour les élèves des établissements scolaires et les instituts médicoéducatifs, pour les seules représentations en temps scolaire.

Une gratuité est accordée à un accompagnateur pour un enfant des instituts médicoéducatifs, par tranche de cinq enfants en crèche, multi-accueil ou équivalent et par tranche de quinze élèves en collège et lycée. Deux gratuités sont accordées à deux accompagnateurs pour les seize premiers élèves des écoles maternelles, avec un accompagnateur gratuit par tranche de huit élèves supplémentaires.

Deux gratuités sont accordées à deux accompagnateurs pour les trente premiers élèves des écoles élémentaires, avec un accompagnateur gratuit par tranche de quinze élèves supplémentaires.

Pour chacun des établissements, le tarif A « scolaire » correspondant sera appliqué par accompagnateur supplémentaire.

À titre exceptionnel, ces tarifs pourront être applicables aux représentations tout public (ou familiales) pour les élèves des établissements scolaires et les instituts médicoéducatifs.

Les spectateurs autres que les élèves des établissements scolaires et les instituts médicoéducatifs, assistant à des séances scolaires des spectacles de tarif A se verront

appliquer les tarifs A correspondants (Plein tarif ; Tarif réduit ; Groupes ; Moins de 28 ans ; Moins de 11 ans) ou le tarif « Tribu » (si les conditions sont remplies).

Pour les spectacles ayant des tarifs B ou C pour les séances tout public (ou familiales) et le tarif A pour leurs séances scolaires, les spectateurs autres que les élèves des établissements scolaires et les instituts médicoéducatifs, assistant à des séances scolaires de ces spectacles, se verront appliquer le tarif A correspondant (Plein tarif ; Tarif réduit ; Groupes ; Moins de 28 ans ; Moins de 11 ans) ou le tarif « Tribu » (si les conditions sont remplies).

Tarifs spéciaux pour des spectacles de salles ou organismes partenaires (date d'effet : 16 juin 2026 - en €) :

Toulouse Les Orgues pour le spectacle « L'Église à l'opéra »

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysseus	Tarif Groupes	*Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Tarif Moins de 11 ans
28	26	25	10	/

*y compris détaxe

Le Théâtre de la Cité de Toulouse pour les spectacles :

- « Le silence » / Lorraine de Sagazan

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysseus	Tarif Groupes	*Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Action culturelle Lycéens	Action culturelle
27	21	/	15	12	9

*y compris détaxe

- « Quand j'étais petite je voterai » / Le Roy, Capliez

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysseus	Tarif Groupes	*Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Action culturelle Lycéens	Action culturelle
15	15	/	9	/	9

*y compris détaxe

- « Le bourgeois gentilhomme » / Jean-Paul Rouve

Catégorie*	Tarif**
1	D
2	C

*2 catégories de tarifs correspondant à l'emplacement dans la salle

**En raison de l'emplacement imposé dans le Théâtre de la Cité des places pour les personnes en situation de handicap en catégorie 1, les personnes concernées et leurs accompagnateurs se verront appliquer le tarif réduit ou jeunes (selon leur qualité) de la catégorie 2.

- « Traversée » / Le Carrousel, Compagnie de théâtre

Plein tarif	*Tarif réduit Carte Odysseus	Tarif Groupes	Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Action culturelle Lycéens	Action culturelle
15	15	/	9	/	9

*y compris détaxe

- « Casse-Noisette » / Europa Danse Company

Catégorie*	Tarif**
1	C
2	B

*2 catégories de tarifs correspondant à l'emplacement dans la salle

**En raison de l'emplacement imposé dans le Théâtre de la Cité des places pour les personnes en situation de handicap en catégorie 1, les personnes concernées et leurs accompagnateurs se verront appliquer le tarif réduit ou jeunes (selon leur qualité) de la catégorie 2.

- « Afanador » / Ballet National d'Espagne

Catégorie*	Tarif**
1	D
2	C

*2 catégories de tarifs correspondant à l'emplacement dans la salle

**En raison de l'emplacement imposé dans le Théâtre de la Cité des places pour les personnes en situation de handicap en catégorie 1, les personnes concernées et leurs accompagnateurs se verront appliquer le tarif réduit ou jeunes (selon leur qualité) de la catégorie 2.

L'Escale de Tournefeuille pour le spectacle « Yongoyély » / Circus Baobab, Yann Ecauvre

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysud	Tarif Groupes	*Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi / Visibilité réduite	Action culturelle	Tarif Moins de 11 ans
28	25	20	20	9	/

*y compris détaxe

La Halle aux Grains de Toulouse pour les spectacles :

- « Legrand enchanteur » / Natalie Dessay

Catégorie*	Tarif**
1	D
2	C

*2 catégories de tarifs correspondant à l'emplacement dans la salle

**En raison de l'emplacement imposé dans la Halle aux Grains des places pour les personnes en situation de handicap en catégorie 1, les personnes concernées et leurs accompagnateurs se verront appliquer le tarif réduit ou jeunes (selon leur qualité) de la catégorie 2.

- « Luz Casal / ¡ Bravo ! »

Catégorie*	Tarif**
1	D
2	C

*2 catégories de tarifs correspondant à l'emplacement dans la salle

**En raison de l'emplacement imposé dans la Halle aux Grains des places pour les personnes en situation de handicap en catégorie 1, les personnes concernées et leurs accompagnateurs se verront appliquer le tarif réduit ou jeunes (selon leur qualité) de la catégorie 2.

- « Le journal d'Edouard Baer » / Edouard Baer

Catégorie*	Tarif**
1	D
2	C

*2 catégories de tarifs correspondant à l'emplacement dans la salle

**En raison de l'emplacement imposé dans la Halle aux Grains des places pour les personnes en situation de handicap en catégorie 1, les personnes concernées et leurs accompagnateurs se verront appliquer le tarif réduit ou jeunes (selon leur qualité) de la catégorie 2.

Le Théâtre des Mazades pour le spectacle « Spectrum » / Cie Anapnoi

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysud	Tarif Groupes	Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Détaxe	Action culturelle	Tarif Moins de 13 ans
25	20	17	14	12	9	7

La Grainerie pour le spectacle « TRAXXx » / CirkVOST

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysud	Tarif Groupes	Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Tarif Moins de 11 ans	Action culturelle Détaxe
26 €	26 €	22 €	22 €	14 €	12 €

Le Théâtre Garonne pour le spectacle « Frames » / A. Vantournhout / Not standing

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysud	Tarif Groupes	*Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Tarif Moins de 10 ans / Action culturelle
25	20	20	13	10

*y compris détaxe

Le Théâtre Sorano pour le spectacle « Le Roi Lear » / Dieudonné Niangouna

Plein tarif	Tarif réduit Carte Odysud	Tarif Groupes	Tarif Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi	Détaxe	Action culturelle	Tarif Moins de 11 ans
25	20	17	14	12	9	/

Tarif « Tribu » :

Un tarif spécial, intitulé « Tribu » est proposé pour les spectacles Jeune public et du Festival Luluberlu de la saison 2026/2027 à Odysud Spectacles (et/ou pour les spectacles pour lesquels Odysud Spectacles assure la billetterie sur place) et au tarif A. Tout client achetant au moins cinq places d'une même représentation tout public d'un de ces spectacles au tarif A se verra appliquer le tarif unitaire de 6,50 € par place, à partir du 16 juin 2026, par internet, au guichet et par téléphone et cela dans la limite des places disponibles.

Tarif spécial « Offre Artistique - pour les groupes d'élèves des établissements scolaires et d'enseignement artistique ou les adhérents des structures à but artistique, culturel, social ou éducatif (élèves de moins de 28 ans et accompagnateurs) » :

Un tarif spécial « Offre artistique » est proposé aux groupes d'élèves de moins de 28 ans des établissements scolaires et d'enseignement artistique ou aux adhérents des structures à but artistique, culturel, social ou éducatif et leurs accompagnateurs parmi une sélection de spectacles de la saison 2026/2027, dans la limite des places disponibles.

Ce tarif spécial est réservé aux groupes (10 élèves minimum ayant tous moins de 28 ans). La gratuité est accordée à l'accompagnateur par groupe de 10 élèves/adhérents assistant à une même représentation. Les élèves et leurs accompagnateurs sont bénéficiaires gratuitement de la carte Odysud. Ce tarif sera d'un montant de 12 € par place pour le premier spectacle et de 10 € par place à partir du deuxième spectacle.

Dans le cas où un bénéficiaire de ce tarif spécial demanderait l'échange d'un billet, il pourrait obtenir un billet pour un autre spectacle faisant partie de la sélection. Il pourrait aussi obtenir un billet pour une autre représentation du même spectacle ou pour un autre spectacle de même catégorie ou de catégorie supérieure hors sélection, et cela en payant, selon sa qualité (accompagnateur ou élève), le complément sur le tarif « Réduit / Carte Odysud », le tarif « Groupes » ou le tarif « Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi », dans la limite des places disponibles. Dans les deux cas, l'échange sera gratuit à partir du 3 septembre 2026.

La sélection des spectacles sera proposée dans une prochaine décision.

Tarif spécial « Dernière minute » pour les moins de 28 ans, les plus de 65 ans, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) :

Dans la limite des places disponibles, un tarif spécial « Dernière minute » sera appliqué une heure avant le début de la représentation au guichet pour les spectacles produits par Odysud Spectacles ou/et pour lesquels Odysud Spectacles assure la billetterie aux moins de 28 ans, aux plus de 65 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du RSA, sur présentation d'un justificatif d'identité (et d'un avis de situation datant de moins de trois mois pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA).

Ce tarif sera d'un montant de 11 € (sauf pour les spectacles en tarif A pour lesquels il sera de 6,50 €).

Tarif spécial « Détaxe » :

Dans la limite des places disponibles et pour les spectacles autres que ceux à tarifs spéciaux des salles ou organismes partenaires, le tarif spécial « Détaxe » (soit le tarif « Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi ») sera appliqué aux professionnels du spectacle, de la presse et de la culture et aux personnalités diverses (sur présentation d'un justificatif datant de moins d'un an) pour les spectacles produits par Odysud Spectacles et/ou pour lesquels Odysud Spectacles assure la billetterie.

Tarif spécial « Visibilité réduite »

Dans la limite des places disponibles, un tarif spécial « Visibilité réduite » sera appliqué pour des places qui, lors de certains spectacles, présentent une visibilité réduite pour les spectateurs en raison de la conception artistique ou technique de ces spectacles. Il sera mis en œuvre de façon exceptionnelle.

Ce tarif sera d'un montant de 11 € (sauf pour les spectacles en tarif A pour lesquels il sera de 6,50 €) à l'exception de mention précisée dans les tarifs spéciaux des salles ou organismes partenaires.

Tarif spécial « Billetterie déléguée » :

Dans le cadre de l'autorisation donnée à Odysud Spectacles de contractualiser avec des prestataires de service dotés d'un réseau national (comme la FNAC, Ticketnet, etc.) susceptibles de se voir déléguer l'encaissement de recettes liées à des manifestations culturelles (délibération n° 2006-06-07 du 24 juin 2008 relative à la commercialisation de la billetterie d'Odysud Spectacles à des tiers au moyen d'une convention de mandat), un tarif spécial « Billetterie déléguée » s'appliquera aux billets de spectacles vendus par des prestataires autorisés par Odysud Spectacles aux adhérents de ces prestataires.

En raison des avantages pour Odysud Spectacles de bénéficier de ces réseaux de distribution de billets de spectacles (nombre de spectateurs concernés, accès à de nouveaux usagers et donc à des clients potentiels, minimisation des frais, participation à la notoriété de l'établissement), il convient d'offrir à ces prestataires l'application du tarif « Tarif réduit / Carte Odysud ».

Tarif spécial « Nouveaux publics » :

Une tarification préférentielle sera appliquée à de nouveaux publics qui ne fréquentent pas habituellement l'établissement pour leur permettre de découvrir la programmation d'Odysud Spectacles. Ce tarif spécial « Nouveaux publics » (soit le tarif « Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi ») sera appliqué de façon exceptionnelle pour les spectacles produits par Odysud Spectacles et/ou pour lesquels Odysud Spectacles assure la billetterie, pour les seuls spectacles où il reste de nombreuses places et dans la limite des places disponibles.

Tarif spécial « Publics spécifiques » :

En vue de développer une démarche d'action culturelle ou de solidarité ou de renouvellement de public (incluant ou pas des actions de médiation, de sensibilisation, pédagogiques, etc.) autour de la programmation 2026/2027 auprès de publics spécifiques (comme les institutions, associations, établissements d'enseignement ou autres), un tarif préférentiel leur sera appliqué de façon exceptionnelle.

Ce tarif spécial « Publics spécifiques » sera d'un montant de 9 € (sauf pour les spectacles en tarif A pour lesquels il sera de 6,50 € ou pour ceux à tarifs spéciaux des salles ou organismes partenaires) sur présentation d'un justificatif, dans la limite des places disponibles et pour les spectacles produits par Odysud Spectacles et/ou pour lesquels Odysud Spectacles assure la billetterie.

Les institutions, associations, établissements d'enseignement ou autres publics spécifiques seront définis au fur et à mesure en fonction des objectifs d'action culturelle ou de solidarité ou de renouvellement de public.

Dans le cas où un spectateur demanderait l'échange d'un billet de ce tarif, il pourrait obtenir un billet pour une autre représentation du même spectacle ou pour un autre spectacle de même catégorie ou de catégorie supérieure, et cela en payant le complément selon sa qualité sur le « Plein tarif », le tarif « Réduit / Carte Odysud », le tarif « Groupes » ou le tarif « Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi », dans la limite des places disponibles. L'échange sera possible à partir du 16 juin 2026 et facturé à hauteur de 2 € par billet échangé.

Dans le cas exceptionnel où un spectateur aurait acheté un billet de ce tarif et participerait ensuite à un atelier où la place du même spectacle serait offerte en invitation par Odysud Spectacles, le remboursement du billet sera possible (le remboursement ne se faisant pas au guichet).

Tarif spécial « Institutions partenaires » :

Dans le cadre de la saison 2026/2027, certaines institutions ou établissements partenaires d'Odysud Spectacles se verront accorder le tarif « Institutions partenaires » (soit le tarif « Réduit / Carte Odysud ») pour leurs adhérents et pour certains spectacles dans les conditions suivantes :

- dès l'ouverture de la vente au guichet ;
- dans la limite des places restant disponibles ;
- sur présentation de la carte spécifique des institutions partenaires ;
- pour les spectacles produits par Odysud Spectacles et/ou pour lesquels Odysud Spectacles assure la billetterie.

Tarif « Pass Culture » :

Dans le contexte d'accompagnement des enfants et des jeunes vers l'accès à la culture, et pour ainsi leur offrir, via une application dédiée et géolocalisée, l'accès à des offres culturelles d'Odysud Spectacles, la mise en œuvre du « Pass Culture » fait partie des objectifs poursuivis par Odysud Spectacles. Suite à la signature de la convention de mise en œuvre du « Pass Culture » par la Ville (en vertu de la délibération n° 20-2021-11 du 22 novembre 2021), les tarifs suivants seront appliqués :

- le Tarif « Pass Culture » soit le tarif « Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi » :
 - o pour la part individuelle des utilisateurs bénéficiaires de 17 à 18 ans inclus,
 - o pour la part collective des élèves des classes de 6^{ème} à Terminale des établissements d'enseignement scolaire ;
- le Tarif « Offre duo Pass Culture », permettant à l'utilisateur bénéficiaire de venir accompagné d'un tiers de son choix (quel que soit l'âge du tiers accompagnateur) avec deux places au tarif applicable pour les personnes de 18 ans, soit le tarif « Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi » par place.

3/ Modalités de règlement

Par l'intermédiaire de la régie de recettes d'Odysud Spectacles, la vente de la billetterie pourra être réglée, selon le choix du client :

- au comptant : par chèque bancaire, par carte bancaire (avec un seuil maximum en fonction des instructions réglementaires), en numéraire, par chèque-vacances (papier et connect), par « Pass Culture », par carte et chèque Culture, par virement, par « Carte Cadeau » d'Odysud ;
- en différé : par carte bancaire (en trois fois sans frais pour les ventes par internet dès 90 €).

4/ Règles générales de vente :

L'acheteur choisit librement dans la programmation proposée, un ou plusieurs spectacles différents. L'achat d'un billet assure la garantie d'une place (numérotée ou non selon les spectacles) pour la représentation choisie jusqu'à l'heure indiquée sur le billet.

Le remboursement sera possible :

- pour les billets de spectacle en cas d'annulation du spectacle ou d'interruption du spectacle au-delà de la moitié de sa durée ;
- pour les billets de spectacle en cas de décès ou de mutation professionnelle (pour le demandeur et sa famille) ;
- pour les billets de spectacle en cas d'hospitalisation et/ou de post-hospitalisation (pour le demandeur et sa famille et sur présentation d'un certificat médical) ;
- en cas de séances supplémentaires ne correspondant pas aux demandes des acheteurs ;
- en cas d'erreur de service ;
- pour les frais d'échange ou de gestion et pour les cartes Odysud.

Les échanges

L'échange des billets est possible à partir du 16 juin 2026, sous réserve des places disponibles, et au plus tard 48 heures avant la date du billet à modifier, pour le même spectacle à une autre date, pour un autre spectacle de même catégorie ou pour un autre spectacle de catégorie supérieure en payant le complément de tarif selon la qualité de l'utilisateur. Il est possible plusieurs fois mais impossible sur une même représentation.

L'échange sera gratuit pour les détenteurs de la Carte Odysud. Pour les autres usagers, il sera possible à compter du 16 juin 2026 et facturé à hauteur de 2 € de frais par billet échangé. Les échanges ne sont pas possibles les soirs de spectacle.

De façon exceptionnelle, un échange sera possible en deçà de 48 heures avant la date du billet à modifier si un jour de fermeture de la billetterie fait partie des 48 heures ou s'il reste un nombre élevé de places invendues sur la représentation du billet à modifier.

De façon exceptionnelle, un échange sera possible pour un spectacle différent de catégorie inférieure avec remboursement de la différence, le remboursement ne se faisant pas au guichet.

Dans le cas d'une annulation de spectacle ou de représentation, l'échange du billet correspondant sera gratuit, soit pour les autres représentations éventuelles, soit pour un autre spectacle.

L'échange sera gratuit exceptionnellement sur des billets d'une même représentation en cas de besoins techniques ou de service (comme une régie déplacée au sein de la salle de représentation, des places libérées par une régie moins volumineuse ou absente, l'annulation d'un groupe, etc.).

L'échange sera gratuit exceptionnellement dans le cas d'une erreur interne au service, lors du cas exceptionnel d'un détenteur de billet en situation de handicap le jour de la représentation, dans le cas de changement de salle d'un spectacle ou en application de mesures imposées par les autorités administratives compétentes afin de faire face au risque de propagation d'une épidémie.

La vente de billets

La vente des billets sera possible « en ligne » par le moyen d'internet. Le paiement sera immédiat et sécurisé par carte bancaire. Les frais de gestion sont gratuits. Les billets achetés seront remis aux acheteurs jusqu'au soir du spectacle au guichet, possiblement imprimés directement (*e-ticket*) par les acheteurs ou envoyés à leur demande par voie postale (2 € par envoi).

La vente des billets sera possible au guichet et par correspondance. Les frais de gestion sont gratuits. Les billets achetés seront remis aux acheteurs jusqu'au soir du spectacle au guichet,

envoyés à leur demande par voie postale (2 € par envoi) ou envoyés à leur demande par courriel.

La vente des billets sera possible par téléphone. Le paiement sera immédiat et sécurisé par carte bancaire. Les frais de gestion sont gratuits. Les billets achetés seront remis aux acheteurs jusqu'au soir du spectacle au guichet ou envoyés à leur demande par voie postale (2 € par envoi) ou par courriel.

Tout spectateur se présentant au contrôle muni d'un billet autre que celui « Plein tarif » devra être en mesure de justifier son droit. Dans le cas contraire, il devra s'acquitter d'un supplément correspondant à la différence avec le tarif correspondant à sa qualité (détenteur de la Carte Odysud ou non), l'échange de billet consécutif étant alors gratuit.

Dans le cas où un spectateur se présenterait au contrôle avec un billet d'un spectacle lors d'une représentation antérieure ou postérieure (de ce même spectacle) à celle indiquée sur ce même billet, il pourrait obtenir un billet pour cette représentation, dans la limite des places disponibles et en s'acquittant de la différence avec le « Plein tarif », l'échange de billet consécutif étant alors gratuit pour les billets à tarif « Réduit / Carte Odysud » (tout au long de la saison) et de 2 € pour les billets à « Plein tarif » et à tarif « Moins de 28 ans / Demandeurs d'emploi » et « Moins de 11 ans ».

Pour chaque spectacle, un quota d'invitations sera géré par Odysud Spectacles. Notamment dans le cadre d'opérations particulières (de communication, avec des partenaires, pour des spectacles avec une fréquentation faible, etc.), un dispositif « Une place achetée, une place offerte » pourra être mis en œuvre de façon exceptionnelle, dans la limite des places disponibles.

B/ PROCÉDURES SPÉCIFIQUES

1/ Procédure de la « Carte Odysud » :

À partir du 29 mai 2026, il sera offert au public la possibilité d'acheter la « Carte Odysud » permettant d'obtenir des réductions pour tous les spectacles encore disponibles de la saison en application du « Tarif réduit / Carte Odysud » (dans la limite de quatre places par représentation) et la gratuité des échanges de places.

La « Carte Odysud » est vendue au tarif de 15 €. Elle est délivrée gratuitement aux Blagnacais (une carte par foyer sur présentation d'un justificatif de domicile), aux bénéficiaires de l'Offre artistique, aux agents de la Ville de Blagnac (sur présentation d'un justificatif), aux personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif) et lors d'opérations de promotion ou de prospection ponctuelles. Elle est valable pour toute la saison 2026/2027.

2/ Procédure applicable aux structures permettant un relais de communication

Les acheteurs suivants ainsi que leurs membres, leurs adhérents et leurs préposés, se verront appliquer les mêmes avantages que les détenteurs de la « Carte Odysud », dans la limite de neuf places par représentation et dans la mesure où ils s'engagent à être un relai de communication pour Odysud, c'est-à-dire à relayer, auprès de leurs membres, de leurs adhérents ou de leurs préposés, des informations relatives à la programmation d'Odysud Spectacles :

- les associations ;
- les comités sociaux et économiques (CSE et inter CSE) et les structures d'action sociale associées ;

- les services d'action sociale des personnes morales appliquant le Code général de la fonction publique ainsi que les structures d'action sociale en lien avec lesdites personnes morales ;
- les personnes morales de droit public ou de droit privé qui œuvrent dans le domaine culturel et/ou social.

3/ Procédure de réservation des spectacles « Jeune public / Séance scolaire » :

Lors de la présentation de la saison « Jeune public » 2026/2027 aux établissements scolaires, un bon de réservation leur sera proposé pour réserver des places pour les séances scolaires (et, à titre exceptionnel, pour des séances tout public). Ce bon sera signé par chacun des établissements scolaires et inclura une clause de pénalité en cas de désistement de ces derniers.

4/ Procédure de la « Carte Cadeau » d'Odysud :

Afin d'élargir les offres en direction du public d'Odysud Spectacles, a été instaurée la « Carte Cadeau ». Proposée par la billetterie d'Odysud Spectacles, la « Carte Cadeau » présente les caractéristiques suivantes :

- valeur faciale : 10 €, 15 €, 20 €, 25 €, 30 €, 35 €, 40 €, 45 €, 50 €, 55 € ou 60 € ;
- format : identifiée à l'image d'Odysud Spectacles ; valeur inscrite en euros ; numéro unique incrémenté au fur et à mesure des ventes ;
- achat : payable par tous les moyens de paiement acceptés par Odysud Spectacles ; achat possible au guichet, par correspondance, par téléphone ou par internet ; aucun rendu de monnaie ; pas de possibilité d'échange ;
- utilisation : paiement des billets de spectacles, de la Carte Odysud et des frais annexes (frais de gestion, frais d'envoi, frais de droits de locations, etc.) ; possibilité d'utilisation en plusieurs fois, jusqu'à épuisement du solde sans possibilité de rendu de monnaie ; non remboursable, sauf en cas d'erreur interne au service ;
- période de validité : 1 an à partir de la date d'achat, de date à date (sans possibilité de reconduction).

C/PROGRAMMATION CHRONOLOGIQUE PRÉVISIONNELLE DE LA SAISON 2026/2027 ET TARIFS CORRESPONDANTS

En raison de la fermeture temporaire de la Grande salle pour travaux jusqu'à l'automne 2027, la plupart des spectacles de la saison 2026/2027 aura lieu « hors les murs », dans des salles extérieures dont les partenariats seront validés par des décisions à venir.

SPECTACLE	LIEU	TARIF
Les petites casseroles que tu trimballes / Cie L'envers du monde	Parc du Ritouret	Gratuit
Mammoth / Cie Les Toiles cirées	Parc du Ritouret	Gratuit
L'Église à l'opéra / Toulouse Les Orgues	Basilique de la Daurade à Toulouse	Tarif spécial
Hourvari / Cie Rasposo / Marie Molliens	Parc des Ramiers sous chapiteau	C
Kady Diarra / Burkina Hakili	Aria de Cornebarrieu	C
Quatre Mains / Cie La Spirale / Jean Boillot	Conservatoire Résonance	B
Le Silence / Lorraine de Sagazan	Théâtre de la Cité de Toulouse	Tarif spécial
Murmures / Cie Pernelle	Petit théâtre Saint-Exupère	A
Yongoyély / Circus Baobab / Yann Ecauvre	L'Escalade à Tournefeuille	Tarif spécial
F.A.I.L / Les Tréteaux de France	Auditorium Odysud	A
Cosmos 1979 - S2 E17 / Cie Volpinex	Petit théâtre Saint-Exupère	A

Legrand enchanteur / Natalie Dessay	Halle aux Grains de Toulouse	Tarif spécial
Psicofonía, silences d'Espagne / Cie M. Bergson	Petit théâtre Saint-Exupère	C
Spectrum / Cie Anapnoi	Théâtre des Mazades à Toulouse	Tarif spécial
TRAXXx / CirkVOST	La Grainerie à Balma	Tarif spécial
Quand j'étais petite je voterai / Le Roy / Capliez	Théâtre de la Cité de Toulouse	Tarif spécial
La Fabuleuse histoire de Basarkus / Cie Lamento	Petit théâtre Saint-Exupère	A
Le Bourgeois Gentilhomme / Jean-Paul Rouve	Théâtre de la Cité de Toulouse	Tarif spécial
Dans ma coquille / Cie Manie	Conservatoire municipal de musique et de danse	A
Frames / A. Vantournhout / Not standing	Théâtre Garonne à Toulouse	Tarif spécial
L'art d'avoir toujours raison / Cie Cassandre	Salle Nougaro à Toulouse	C
Traversée / Le Carrousel, compagnie de théâtre	Théâtre de la Cité de Toulouse	Tarif spécial
Saint-Exupéry, le commandeur des oiseaux / F. Desmedt	Petit théâtre Saint-Exupère	C
Le chemin des métaphores / Cie Singe diesel	Petit théâtre Saint-Exupère	A
Memento / Cie MazelFreten	Aria de Cornebarrieu	C (tout public) A (scolaire)
Tadam ! / Cie La cavale	Petit théâtre Saint-Exupère	A
La prochaine fois que tu mordras la poussière / Panayotis et Paul Pascot	Aria de Cornebarrieu	C
Gibraltar, Identités Réconciliées / Abd al Malik	Théâtre des Mazades à Toulouse	C
Viva ! / La Loquace compagnie	Conservatoire municipal de musique et de danse	B (tout public) A (scolaire)
Le procès d'une vie / Gisèle Halimi, Marie-Claire, Michèle et les autres	Aria de Cornebarrieu	C
Quand la neige tombera sur l'océan / Cie Créature	Petit théâtre Saint-Exupère	A
Luz Casal / ¡ Bravo !	Halle aux Grains de Toulouse	Tarif spécial
Le loup en slip / Collectif Grand vacarme	Petit théâtre Saint-Exupère	A
Le Roi Lear / Dieudonné Niangouna	Théâtre Sorano à Toulouse	Tarif spécial
J'ai 8 ans et je m'appelle Jean Rochefort	Petit théâtre Saint-Exupère	C
Les Odyssées de Jules Verne / L. Grandbesançon	Aria de Cornebarrieu	B (tout public) A (scolaire)
Marius / M. Pagnol / J. Ph. Daguerre	Aria de Cornebarrieu	D
Casse-Noisette / Europa Danse Company	Théâtre de la Cité de Toulouse	Tarif spécial
Un Mariage / Gilles Granouillet	Salle des fêtes des Ramiers	B
Les Cosmics / Cie Loba / Annabelle Sergent	Aria de Cornebarrieu	A
Le journal d'Edouard Baer / Edouard Baer	Halle aux Grains de Toulouse	Tarif spécial
Silence and Music / Les Eléments	Église Saint-Pierre	C
Touchée par les fées / Ariane Ascaride	Aria de Cornebarrieu	C
Juste Irena / Cie Paname Pilotis	Aria de Cornebarrieu	B (tout public) A (scolaire)
Thomas Fersen / Comme on quitte un imperméable	Salle Nougaro à Toulouse	C
Afanador / Ballet National d'Espagne	Théâtre de la Cité de Toulouse	Tarif spécial
Luluberlu / Frida - voyage musical et illustré	Salle Nougaro à Toulouse	A
Luluberlu / L'impatience d'un courant d'air	Petit théâtre Saint-Exupère	A
Luluberlu / La Boîte	Conservatoire municipal de musique et de danse	A

D/ LE SOUTIEN À LA CRÉATION

Dans le cadre de son activité de soutien à la création, Odysud Spectacles pourra mettre à disposition gracieusement ses moyens techniques, son personnel et ses locaux à des créateurs ou des interprètes. Cette mise à disposition se fera dans le cadre d'une convention préalable à la manifestation.

Dans le cadre de son activité de soutien à la création, Odysud Spectacles pourra également mettre en œuvre des coproductions simples avec des créateurs ou des interprètes. Ces coproductions simples donneront lieu à une convention préalable et une décision en précisera les modalités.

E/ TARIFS ET PROCÉDURES DES SERVICES ANNEXES

Les locations de salle s'entendant comme des autorisations d'occupation ou d'utilisation du domaine public, elles peuvent être délivrées gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

La location de matériels spécifiques et/ou la mise à disposition horaire de personnels afférentes ou non peuvent être délivrées gratuitement aux associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général.

1/ Location de salles

Les contrats en cours sont maintenus aux anciens tarifs.

Forum

Il est loué hors personnels.

. Location pour un cocktail

	TARIFS 2025/2026 (€)	Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)
Quel que soit le nombre de personnes	350	01/09/26	350

. Location avec mise en place technique

	TARIFS 2025/2026 (€)	Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)
Dont mise en lumière, sonorisation, location de matériel supplémentaire	600	01/09/26	600

. Location pour stand exposant

	TARIFS 2025/2026 (€)	Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)
Pour stand de 9 m ² maximum (emprise et circulations)			
Pour vente et par représentation	35,35	01/09/26	35,35

Autres salles

Elles sont louées hors personnels.

	TARIFS 2025/2026 (€)		Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)	
	Par période de 4 heures			Par période de 4 heures	
Auditorium Daniel Bonzom	118		01/09/26	118	
Petit théâtre Saint-Exupère : locataire blagnacais ou locataire extérieur effectuant une opération non lucrative ou à finalité humanitaire	58		01/09/26	58	
Petit théâtre Saint-Exupère : locataire extérieur	230		01/09/26	230	

	TARIFS 2025/2026 (€)		Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)	
	Journée (de 9h à 0h)	Demi-journée		Journée (de 9h à 0h)	Demi-journée
Salon d'honneur	171	104	01/09/26	171	104
Salon coursive (devant Radio Altitude)	69	35	01/09/26	69	35

Pour le Salon d'honneur, le tarif pour une soirée est celui de la demi-journée.

Le Petit théâtre Saint-Exupère est loué avec le matériel scénique usuel, la sonorisation et l'éclairage disponible au moment de la location, hors personnels. Le tarif est applicable pour un usage de congrès, de spectacle et quelle que soit la jauge désirée par le client.

2/ Location de matériels spécifiques

Location par heure pour une projection à Odysud

	TARIFS 2025/2026 (€)	Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)
Vidéoprojecteur 8 500 lumens	30,30	01/09/26	30,30

3/ Mise à disposition horaire de personnels

	TARIFS 2025/2026 (€)	Date d'effet du nouveau tarif	TARIFS 2026/2027 (€)
Personnel technique	40	01/09/26	40
Personnel d'accueil (hôtesse, contrôleur, etc.)	26	01/09/26	26
Personnel d'entretien	27	01/09/26	27
Personnel de sécurité et de sûreté (SSIAP, ADS)	30	01/09/26	30

LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22, L. 2131-1, et L. 2131-2,

VU le Code de justice administrative, notamment l'article R. 421-1,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 6-2026-03 du 22 mars 2026 portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

DÉCIDE

D'ADOPTER la procédure de vente et les tarifs de la billetterie, les procédures spécifiques, la programmation prévisionnelle et les tarifs correspondants, le soutien à la création ainsi que les tarifs et procédures des services annexes pour la saison 2026/2027 d'Odysud Spectacles ;

DE DIRE que les sommes induites sont et, le cas échéant, seront inscrites au(x) budget(s) de la Ville ;

DE RENDRE COMPTE de la présente décision devant le Conseil Municipal ;

DE DIRE que, conformément aux dispositions des articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision sera exécutoire de plein droit à compter de sa publication sur le site internet de la Ville (www.mairie-blagnac.fr / Rubrique « Ma Mairie » / « Actes de la Ville et du CCAS ») et de sa transmission au Préfet de la Haute-Garonne ;

DE DIRE que, conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Ville ;

DE RAPPELER que, dans une telle hypothèse, ce tribunal peut être saisi par voie postale (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 TOULOUSE Cedex 07) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours » accessible depuis le site www.telerecours.fr ;

DE SIGNER tous documents aux effets ci-dessus.

INSCRIPTION AU REGISTRE POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Joseph CARLES

